



— PLOUEZOC'H —

Juillet 2022
N°4



○ SOMMAIRE — — — — — ○

Edito	3
PAF	4
Référencement des adresses.....	5
Travaux et sécurisation	5
Finances.....	6
Centre de Loisirs	7
Le cimetière.....	7
Mer et littoral.....	8
Ecole de Keristin	9
Le CMJ	10
Luska Liamm	11
Fête de la mer et des littoraux	12
Camping de la baie de Térénez	13
Morlaix Communauté	14
Infos pratiques.....	16
Celtytud.....	17
Amicale des retraités.....	18
Handball Loisir.....	19
Association des plaisanciers de Plouezoc'h	19

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 12h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi de 9h à 12h.

Contact de la Mairie

18 Place du bourg

29252 Plouezoc'h

Tél. 02 98 67 27 22

mairie@plouezoch.fr

www.plouezoch.fr

Fb : mairie de Plouezoc'h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi de 10h30 à 12h

Mercredi de 17h à 18h30

Vendredi de 17h30 à 19h

Samedi de 10h30 à 12h

Pour diffusion d'informations ou actualités sur le bulletin ou le site, veuillez-nous les transmettre à : communication@plouezoch.fr

Directrice de la publication : Brigitte Mel, Maire.

Responsable de la rédaction : Sandie Coz, Adjointe et la Commission communication.

Photographies : l'ensemble des Conseillers municipaux.

Conception et impression : Coralie Renaud, ULAMIR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

La Programmation Active en Finistère (PAF !) vient de se terminer.

Les jeunes architectes, enthousiastes et dynamiques ont su vous impliquer dans la démarche.

Nous avons souhaité cette formule afin de faire émerger vos souhaits pour pouvoir définir nos possibilités.

Il s'agit d'un engagement phasé, car l'aménagement et la dynamique de notre commune doit se construire en s'appuyant sur une réflexion et une démarche globale avec une vision à long terme.

Après ces deux années moroses, les activités reprennent et je tiens à remercier les bénévoles qui ont répondu présent dès la reprise.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) permettant l'accueil des enfants les mercredis et durant les vacances scolaires va fonctionner à titre expérimental à partir de septembre.

Le projet de sécurisation des abords de l'école a obtenu une subvention du département, l'appel d'offres va être lancé à la rentrée.

L'offre de soins à Plouezoc'h se complète avec l'arrivée d'un nouveau kinésithérapeute qui va prendre ses fonctions en août.

La lecture de ce bulletin va vous permettre de retrouver l'actualité de Plouezoc'h et les informations sur notre situation budgétaire.

Bonne lecture.

Très bel été à vous.

Brigitte MEL

Maire.

○ PAF

Durant ce semestre, les architectes en résidence ont pris possession de la commune.

Les quatre architectes du collectif Lost an Find, Estelle, Valentine, Perrine et Guillaume étaient présents sur 3 sessions de mars à juillet où ils ont rencontré la population, lancer des ateliers et la « Gazette » et des temps conviviaux.

Ces moments très riches en échanges leur ont permis lors de la dernière session de synthétiser des propositions d'aménagements d'espaces.

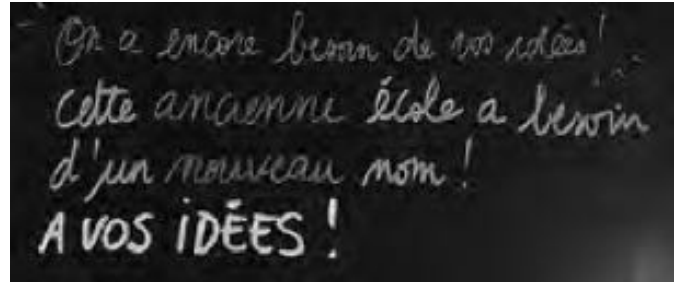
Voici en image un résumé de leurs propositions présentées lors de restitution auprès de la population.

Mais une question est revenue plusieurs fois dans les esprits :

« Quel nom donner à cet espace ? ».

Vos propositions sont à adresser à : communication@plouezoch.fr.

N'hésitez surtout pas !!!!!



PAF PLOUEZOC'H

La commune de Plouezoc'h s'associe avec le CRUE de Plouezoc'h, pour lancer à l'été 2022 un atelier de concertation sur le futur de votre Bourg. Comment faire évoluer le développement pour le Bourg de Plouezoc'h ? Quelles sont les propositions à l'avenir ?

Plusieurs ateliers ont été organisés sur le Bourg de Plouezoc'h, les 28/03, 19/04, 20/06 et 01/07.

LES 3 SESSIONS

du 28/03 au 11/03 | du 19/04 au 23/04 | du 20/06 au 01/07

COMMENT S'INFORMER ET COMMUNIQUER AVEC NOUS ?

LES MEMBRES : Guillaume, Estelle, Valentine, Perrine	LES CONTACTS : Estelle, Perrine, Guillaume	LES ADRESSES : Mairie de Plouezoc'h, 28 rue de la République, 29110 Plouezoc'h	LES CONTACTS : CRUE de Plouezoc'h, 28 rue de la République, 29110 Plouezoc'h
--	--	--	--



○ LE TRAVAIL DE L'ADRESSAGE DE LA COMMUNE EST EN COURS ! - - - - - ○

Dans le dernier numéro du bulletin municipal, nous vous informions de la volonté de la commune de commencer la mise à jour, la numérotation et la dénomination des voies de la commune. Il s'agit surtout de dénommer les voies dépourvues de noms, et de numéroter les maisons qui ne le sont pas. Gros chantier quand on sait que 30% des adresses de la commune ne bénéficient pas de numérotation.

Depuis février, avec La Poste, un groupe d'élus élabore des propositions et identifie les voies et les immeubles à dénommer et à numéroter.

Objectif ? Permettre un meilleur accès aux services de secours, aux livraisons, aux systèmes de navigation, à la future installation de la fibre.

A l'issue de ce premier travail, les habitants potentiellement concernés par la dénomination des voies et la numérotation de leurs immeubles seront invités à échanger lors de rencontres avec la municipalité. En fin d'année, le Conseil Municipal délibérera sur la dénomination des voies de la commune.



○ TRAVAUX ET SÉCURISATION - - - - - ○

Les habitants de plusieurs quartiers nous ont signalé des problèmes récurrents d'excès de vitesse, de stationnements dangereux, de circulation difficile et non sécurisée pour les cyclistes et les piétons et aussi d'actes délibérés d'incivisme.

La Commission « Voirie/Travaux/Bâtiments/Urbanisme » se réunira sur différents sites de la commune, à partir de septembre, pour établir en fonction des constats, une doctrine commune applicable à l'ensemble des quartiers.

Cette politique d'uniformisation des mesures de sécurisation sera ensuite adaptée à chaque situation particulière.

L'éventail des solutions pourrait comporter : des zones 30, des marquages au sol, des signalisations particulières, des obstacles..., dans le respect des différents règlements, normes et préconisations du code de la route et des recommandations de l'état pour l'aménagement de la voirie et de l'espace urbain.

Un calendrier des travaux sera établi, en fonction des priorités et des investissements nécessaires. Il sera communiqué à l'ensemble de la population.



○ FINANCES-BUDGET 2022 - - - - - ○

Malgré la crise sanitaire qui perdure, la bonne gestion des finances permet de présenter un résultat :

- en section de fonctionnement de 278 949,28 €
- en investissement de 225 651,44 €.

Les indicateurs de la commune nous autorisent à investir tout en restant prudent et en maîtrisant notre taux d'endettement.

Le budget général primitif 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses

- pour la section de fonctionnement, à la somme de 1 416 712,00 €
- pour la section d'investissement, à la somme de 1 891 279,75 €

INVESTISSEMENT 2022 -----

DÉPENSES

Pour l'année 2022, il est prévu les dépenses d'investissement suivantes avec les crédits votés et les reports antérieurs :

- Acquisitions foncières : 280 000,00 €
- Matériel de bureau et informatique (Mairie et école) : 7 000,00 €
- Mobilier : 13 900,00 €
- Matériels (notamment tracteur-tondeuse) : 60 000,00 €
- Travaux sur bâtiments communaux (Ecole, Eglise, GSMP) : 135 000,00 €
- Aménagement du bourg : 574 000,00 €
- Aménagement école : 280 000,00 €
- Travaux de voirie : 120 000,00 €
- Adressage : 12 500,00 €
- Aménagement columbarium : 7 700,00 €
- Eclairage : 19 100,00 €
- Travaux divers : 15 000,00 €
- Opérations d'ordre dont Travaux en régie 61 852,00 €
- Divers 13 727,00 €

A cela, il faut rajouter le remboursement de la dette en capital 291 500,75 €, dont un emprunt court terme de 200 000,00 €.

RECETTES

Les recettes d'investissement de l'exercice 2022 sont les suivantes :

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 278 949,28 €
- Résultat reporté de 2021 225 651,44 €
- Virement de la section de fonctionnement 152 035,05 €
- Subventions 388 000,00 €
- Fonds d'investissement (FCTVA et TAM) 51 000,00 €
- Emprunts 566 527,03 €

- Vente de terrains 200 000,00 €
- Opération d'ordre 28 666,95 €
- Divers 450,00 €

FONCTIONNEMENT 2022 -----

Les dépenses et les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

DÉPENSES

- Virement à la section investissement 152 035,05 € (11%)
- Charges à caractère général 346 450,00 € (24%)
- Charges de personnel 631 800,00 € (45%)
- Reversements/impôts 58 500,00 € (4%)
- Autres charges de gestion courante 195 860,00 € (14%)
- Charges financières 15 800,00 €
- Charges exceptionnelles 1 000,00 €
- Dotations aux amortissements 5 266,95 €
- Dépenses imprévues 10 000,00 €

Les dépenses concernent principalement les charges de personnel, les charges à caractère général (alimentation, fournitures d'entretien et de petit matériel, l'eau, l'électricité, les contrats d'entretien, les assurances...) et les charges de gestion courante (contributions aux organismes de regroupement, subventions CCAS et associations).

RECETTES

- Produits des services 107 260,00 €
- Impôts et taxes 1 028 000,00 €
- Dotations, subventions 193 000,00 €
- Autres produits de gestion 45 000,00 €
- Opérations d'ordre (travaux en régie) 38 452,00 €
- Atténuation de charges 5 000,00 €

Les recettes proviennent essentiellement de la fiscalité directe locale, des dotations et subventions, des produits de services et de gestion (cantine, garderie, locations...)

Contributions directes

Pour 2022, la municipalité n'a pas souhaité augmenter les taux des taxes locales

TAUX 2022

- TAXE FONCIERE (BATI) 35,87%
- TAXE FONCIERE (NON BATI) 44,77%

○ CENTRE DE LOISIRS - - - - - ○

OUVERTURE D'UN CENTRE DE LOISIRS

Ouverture d'un centre de loisirs à Plouezoc'h : une expérimentation sur un trimestre

Et bien oui, il y en aura bel et bien un centre qui sera mis en place à l'école communale à compter de la rentrée de septembre 2022, et ce, jusqu'à la fin de l'année civile.

En 2021, la commune avait interrogé les parents d'élèves sur l'opportunité de l'ouverture d'un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) sur la commune, les mercredis et les vacances scolaires. Les réponses formulées plaidaient en faveur d'une ouverture. A ce jour, l'ALSH disponible est basé à Pont-Menou sur la commune de Plouégat-Guérand, ce qui malheureusement pose des problèmes de transport.



C'est la raison pour laquelle la Municipalité a décidé d'engager une expérimentation en ouvrant une antenne de l'ALSH de l'ULAMIR-CPIE sur la commune.

Il s'agit d'une expérimentation sur le dernier trimestre de l'année 2022. Sa pérennisation ne pourra être envisagée **que si les enfants fréquentent régulièrement et en nombre suffisant l'ALSH.**

Pour inscrire son enfant en septembre 2022, rien de plus simple, il suffit de demander le dossier d'inscription à l'ULAMIR à l'adresse suivante : <https://forms.gle/aFJYDidX5kBswtVH8>

Sur la base de cette pré-inscription, l'ULAMIR-CPIE transmettra un dossier complet à la fin du mois d'août en vue de l'inscription pour les mercredis de septembre 2022, il sera ensuite envoyé tous les mois, un lien pour l'inscription des enfants les mercredis du mois suivant.

Les tarifs de l'Accueil de Loisirs sont en fonction du coefficient CAF de chaque famille, renseignez-vous !

○ LE CIMETIÈRE - - - - - ○

Le règlement du cimetière relatif à son fonctionnement, tant pour les usagers que pour les professionnels a été rédigé par la commission « cimetière » et approuvé en Conseil Municipal du 28 avril 2022.

Les articles les plus importants sont affichés sur les panneaux aux entrées du cimetière, l'ensemble du texte est consultable en Mairie sur demande ou sur le site (compte rendu du Conseil municipal du 28/04/2022).

A noter dans un des articles, il a été mentionné l'interdiction de planter des arbustes sur les concessions car l'enracinement a pour effet de déstabiliser le monument et les tombes voisines (voir photo). Des courriers vont être envoyés aux locataires des concessions concernées, après passage de la commission cimetière.



L'enracinement des arbustes a pour effet de déstabiliser le monument et les tombes

○ MER ET LITTORAL - - - - - ○

LE DOURDUFF-EN-MER

LE PORT

Une nouvelle intervention a eu lieu, au niveau des corps-morts jeudi 23 juin. Un plongeur a vérifié l'état des installations posant problème et des filières ont été réalignées.

L'entreprise reviendra l'automne prochain vérifier l'ensemble des mouillages.

LA PALUD

La commune a fait une demande de transfert de gestion auprès de la DDTM (Direction Départementale de la Terre et de la Mer) afin de garder la main sur l'entrée de la Palud (voir plan).

Ce transfert, s'il est accepté, nous permettra de gérer au mieux le stationnement, la circulation sur cette zone sensible où cohabitent différents utilisateurs (ostréiculteurs, usagers du port, riverains...).

Pour rappel, les « palud » (Dourduff, Kerarmel) sont sur le D.P.M. (Domaine Public Maritime) et pour y circuler ou stationner, il faut une autorisation de la DDTM.

En ce qui concerne le site de la petite grève dans l'anse de Barnenez, la commune a obtenu la gestion des quais, on peut donc y circuler et stationner. Par contre, le stationnement ou la circulation sur l'estran y sont interdits.

Pour information le risque encouru, peut être une contravention de 5ème classe **1500 €**.

ZONE DE CARÉNAGE

Suite à l'appel d'offres infructueux, pour l'étude du projet, la commune s'est tournée vers la C.L.E. (Commission Locale de l'Eau), structure qui dépend du SAGE Léon-Trégor. Notre projet entre complètement dans leur mission qui est de veiller à la qualité des eaux dans leur ensemble. Après avoir rencontré le président de la C.L.E., ainsi qu'un technicien, nous sommes allés visiter 2 installations (Perros-Guirrec et Lézardrieux), mais aucune ne correspondait à notre projet.

Une autre visite est prévue à Binic.

PÊCHE ET PLAISANCE : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Le certificat d'enregistrement d'un navire (ex carte de circulation – ex acte de francisation) doit être à jour. La mise à jour des documents administratifs est essentielle pour la **sécurité** des plaisanciers. La mise à jour de ces données est **GRATUITE** et réalisable sur le site :

www.demarches-plaisance.gouv.fr ou directement auprès des DDTM/DML. Le défaut de mise à jour du titre de propriété (nom

de propriétaire – adresse – nom de navire – n° de série du moteur...) est passible d'une amende pouvant atteindre **1 500 €** (contravention de 5è classe).

- Le marquage externe des navires (voile et moteur) et des annexes est obligatoire et doit être réglementaire. Le défaut de marquage externe est passible d'une amende pouvant atteindre **3 750 €**.

- Le marquage interne des navires (voile et moteur) avec le numéro d'immatriculation est obligatoire.

Le défaut de marquage interne est passible d'une amende pouvant atteindre **150 000 €**.

Le marquage des navires et des annexes, ainsi que la mise à jour des documents administratifs sont les seuls moyens rapides pour le CROSS CORSEN de lever le doute, en cas de découverte d'une embarcation à la dérive ou échouée, sur la présence ou non d'une personne à bord en la contactant.

Le déclenchement des secours en mer, si le doute ne peut être levé, mobilise alors d'énormes ressources humaines et matérielles.

Pour la même raison, il est important de rappeler l'obligation de marquage des ailes tractées depuis 2019 (Kite et Wing Foil) avec nom de propriétaire et n° de téléphone.

Il est également conseillé de marquer de la même manière tout ce qui peut partir à la dérive (bouée plongeur, kayak non immatriculé, planche, brassière,...).

En cas de perte de matériel ou d'annexe prévenir le **CROSS CORSEN au 196**.



DE NOMBREUX PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE

Grâce au dispositif de mise en œuvre d'un programme d'accompagnement au parcours culturel de l'élève, renouvelé pour l'année scolaire 2021/2022 sur le territoire de Morlaix Communauté, l'école a bénéficié cette année d'une aide financière au transport de 1600,20 € permettant de nombreuses sorties, les entrées restant à la charge de l'APE, de la coopérative scolaire et des parents.

• Sorties au théâtre de Morlaix

Cette année, les enfants ont pu assister à plusieurs représentations théâtrales :

« **Une lune** » pour la classe de MS/GS.

« **La vie animée de Nina W** » pour les classes de CP et CE1.

« **Drosles d'oyseaulx** » pour les classes de CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2.

« **Les petites vertus** » pour la classe de TPS/PS.

La classe de MS/GS s'est rendue également au théâtre pour participer à des activités avec les musiciens du spectacle «Drosles d'oyseaulx» et pour visiter les coulisses du théâtre.

• Sorties au cinéma du Douron

Les sorties au cinéma ont été variées :

« **L'odyssée de Choum** » pour la classe de TPS/PS

« **Pat et Mat en hiver** » pour la classe de MS/GS

« **La petite taupe** » pour les classes de TPS/PS et MS/GS.

« **Le château des singes** » pour les classes de CP, CE1, CE2/CM1.

« **Pachamana** » pour les classes de CP et CE1

« **Les temps modernes** » pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2

• Projet danse

Les 2 classes de MS/GS et CE2/CM1 se sont engagées dans un projet danse en partenariat avec la chorégraphe Isabelle Couffin.

Les séances ont eu lieu chaque mardi matin à la salle des fêtes. Il s'agit d'inventer une chorégraphie décalée sur une musique baroque.

Ce travail est en lien avec le spectacle « Drosles d'oyseaux » au théâtre.

Ces 2 classes pratiquent également le chant avec Hervé Collé, conseiller pédagogique qui est intervenu à l'école à plusieurs reprises.

Projet musique « Festival de Pont Ar Gler »

Véronique Gaudrat, présidente des journées de Pont Ar Gler a proposé de faire découvrir la musique classique aux enfants en venant avec 4 musiciens à l'école le vendredi 20 mai après-midi avec ensuite 2 représentations de 30 à 45 minutes pour que toutes les classes puissent en profiter. Les enfants ont pu échanger avec les artistes.

A la suite de cette animation, un concert « l'histoire du Soldat de Stravinsky », destiné aux enfants s'est tenu pendant le festival de Pont Ar Gler le 22 mai à Saint-Jean-du-Doigt suivi d'un goûter.

Projet éco-école : autour de la biodiversité

Les différentes classes ont bénéficié d'animations avec l'ULAMIR-CPIE. Le thème abordé était la biodiversité et notamment les oiseaux.

Une séance a eu lieu en classe et il y a eu une sortie d'observation au bord de l'eau.

C'était l'occasion pour les élèves de découvrir les différentes espèces que ce soit autour de l'école et dans leur commune, au Dourduff-en-Mer.



Projets avec le lycée de Suscinio

Des étudiants du lycée de Suscinio sont intervenus dans les classes de CP, CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 sur le thème de l'eau.

Les CP ont étudié le cycle de l'eau naturel et domestique.





Un Conseil Municipal des Jeunes très actif

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), élu en juin 2021, est très actif depuis sa mise en place : il a ainsi participé à de nombreuses animations :

- Participation à la Fête de la Mer en 2021 avec le ramassage des déchets,
- Organisation d'un spectacle suivi d'un défilé pour Halloween,
- Chasse aux œufs pendant les vacances de Pâques. Cette dernière a été très appréciée des jeunes et des moins jeunes ! 3 parcours de niveaux, des énigmes, charades et autres rébus ont fait travailler les méninges de nos Plouezochois, mais aussi leurs jambes ! A la clé : des chocolats bien mérités.



- Participation à la fête du 25 juin : jeux en bois, peintures, fresques collectives colorées avec l'artiste Baptiste Alchourroun à la bombe sur la chaussée, qui pour les absents, seront appréciés tout l'été.

Dimanche 10 juillet, ils étaient de nouveaux à la Fête de la mer, pour accompagner les élus adultes. Et enfin le 13 juillet pour la vente de lampions.



Après des vacances bien méritées, le planning de la rentrée sera bien chargé et vous sera communiqué via le site de la mairie ou la page facebook de Plouezoc'h.

Rdv l'année prochaine !

Fête du Bourg : un moment d'échanges et de partage

La fête du bourg organisée par le PAF le 25 juin s'est déroulée toute la journée dans l'enceinte de l'ancienne école avec la participation du CMJ.

Sous une météo capricieuse, la gaieté des jeunes du CMJ, la motivation du PAF et l'engouement des Plouezochois, ont fait de cette journée un moment d'échange et de partage.

En début de matinée, a été proposé un atelier de réparation de vélo qui a connu un grand succès, suivi d'un pique-nique.



En début d'après-midi : une balade à vélo était proposée dans le bourg pour les cyclistes enfants et adultes. Les jeux en bois de Fred et Jackez nombreux et variés ont fait le bonheur des petits et grands, accompagnés d'une animation musicale. Une fresque collective avec l'artiste Baptiste Alchourroun a été peinte sur la départementale visible tout l'été.

Une odeur très agréable a réveillé les papilles et a regroupé les gourmands autour de Michelle et Liliane à l'atelier crêpes pour une dégustation.

C'est sous un beau soleil et une rue colorée que s'est achevée cette journée.

LUSKA LIAMM - - - - -

L'association « Luska Liamm », créé en 2018 organise des ateliers collectifs et individuels en itinérance sur le territoire.

Ce sont des temps de pause, de rencontres, d'échanges auprès d'autres adultes parents et professionnel(les) dans une perspective de co-éducation.

Samedi 11 juin 2022, l'atelier « Luska Liamm » se trouvait sur la commune de Plouezoc'h. Le thème de cette rencontre était la nature ; 9 enfants accompagnés de leurs parents avaient répondu présent pour cette matinée de créativité. Ludivine et Christine ont proposé une balade autour de la salle omnisports pour effectuer une cueillette de différents végétaux qui par la suite ont servi aux enfants, pour créer une magnifique fresque colorée ainsi que différents dessins.

Le lien et les échanges parents-enfants, enfants-enfants se sont faits naturellement autour de cette animation, la découverte de ce que l'on peut créer avec des choses simples comme un bout de bois, des fougères ou des feuilles ont mis le sourire aux enfants. L'atelier s'est clôturé avec quelques mots échangés autour d'un café.

L'association « Luska Liamm » propose des ateliers tout au long de l'année scolaire, vous pouvez retrouver les différents ateliers sur leur site internet <https://www.luska.org> sur Facebook.com/Luska29/

Pour plus de renseignements ou demandes de rendez-vous individuels, vous pouvez les joindre au 07.49.11.70.01 ou 07.83.45.86.08 ou par mail luska.mx@gmail.com



FÊTE DE LA MER ET DES LITTORAUX - - ○

Cette année encore, la fête de la mer s'est déroulée sur le site de Traon Névez le dimanche 10 juillet après-midi en soutien à la SNSM.

Plusieurs activités ont été proposées : balade sur le Reder Mor, exposition VIGIPOL, randonnée contée avec Yann QUERE par exemple.



Immersion dans le camping de la baie de Térénez

Tout commence en 2005, lorsque Sylvie et Dominique reprennent la gestion du camping de la baie de Térénez. Un camping « dans son jus » qui annonçait beaucoup de travaux en perspective. Entre mise aux normes du traitement des eaux (station autonome), mise en place des réseaux sur le terrain et changement du parc locatif, l'aventure fut intense !

Aujourd'hui ce camping familial de 90 emplacements dispose de 37 mobil-homes dont un PMR (personne à mobilité réduite) de 33 m². En effet, l'entreprise s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale en souhaitant offrir des vacances pour tous, sans contraintes et en tout confort. Pour cela, la piscine et les sanitaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap !

Du côté des vacanciers, l'évolution du tourisme en baie de Morlaix témoigne d'un goût prononcé des Français pour l'aventure et les grands espaces. Un changement qui s'est notamment révélé après les confinements à répétition. En effet, la vélo-maritime et le GR34 attirent une clientèle de tout âge, itinérante et sportive ! Pour s'adapter à cette nouvelle clientèle, le camping a investi dans 2 cabanes étapes.



L'été, les vacanciers animent l'esprit du camping en profitant de multiples services : piscine chauffée, jeux gonflables, mini-golf, bibliothèque, bar ou encore snacks à emporter ! Pour cela l'équipe s'agrandit au nombre de 5 personnes entre juillet et août.

Les campeurs de la baie de Térénez viennent principalement du Grand Ouest pour les autochtones et pour les étrangers principalement des pays frontaliers.

Soucieux de préserver l'environnement et cet écrin de verdure, le camping s'est engagé depuis plus de 10 ans à ne plus utiliser de produits phytosanitaires mais seulement des produits dits écolabels. Le site est donc très fleuri et arboré, de fait le camping est classé refuge LPO (ligue pour la protection des oiseaux). Chaque année le camping continue d'améliorer son engagement dans une démarche éco responsable.

Pour suivre la vie au camping, rendez-vous sur [instagram@camingterenez](#) et [facebook@camping.plouezoch](#)



○ MORLAIX COMMUNAUTÉ



Location de vélo à assistance électrique

Vous habitez Morlaix Communauté, et vous souhaitez utiliser un vélo électrique pour vos déplacements quotidiens ?

Le service Vélinéo est fait pour vous. Morlaix Communauté, dans le cadre du développement des mobilités alternatives à la voiture, porte un service de location de longue durée (6 mois / 12 mois) de vélos à assistance électrique pour vous permettre de découvrir ce mode de mobilité.

Inscrivez-vous en quelques clics, et laissez-vous guider pour récupérer votre nouveau moyen de déplacement. <https://www.velineo.fr/>

Tarif « tout public » : 200 € l'année, 108 € les 6 mois.

Les abonnés au réseau Linéotim bénéficient d'une remise : 156 € l'année, 85 € les 6 mois.

Un tarif solidaire est proposé aux foyers dont le Quotient Familial est inférieur à 605 € : 100 € l'année, ou 54 € les 6 mois.

Les Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre, la 39^e édition est placée sous le thème « Patrimoine durable ».

Tous les patrimoines seront mis à l'honneur et la plupart présentés par des animations.

Un dépliant disponible dans les mairies et les offices de tourisme répertorie l'ensemble des sites ouverts et des animations proposées, également recensés sur le site internet de Morlaix Communauté.

Intemporel

Candidats-recruteurs, rencontrez-vous !

Pour accompagner les recruteurs autant que les personnes désireuses de trouver un emploi sur notre territoire, Morlaix Communauté porte une plateforme emploi.

RECRUTEURS, pour dénicher votre perle rare,
CANDIDATS, pour trouver le job qui vous va, un seul site : <https://emploi.morlaix-communaute.bzh>

Le + ? Le CVcatcher permettant de connecter CV et offres.
maud.alric@agglo.morlaix.fr – 02 98 15 31 58



Et si vous changiez les règles ?

Morlaix Communauté subventionne l'achat de protections hygiéniques lavables (culottes ou serviettes) jusqu'à 70 %* dans la limite de 100 € d'achat.

Comptez sur 6 culottes menstruelles ou 8 serviettes hygiéniques lavables pour un cycle. Ou un mélange des deux !

Ces protections lavables divisent votre budget par 2 voire par 4 sur la durée ! En France, les personnes de 13 à 50 ans utilisent en moyenne 11 000 protections jetables sur une vie fertile.

On s'y met ?

zerodechet@agglo.morlaix.fr

* Soumis à conditions de ressources

Les conditions : <https://bit.ly/3w4N7Lq>



ACHETEZ UN VÉLO ÉLECTRIQUE, MORLAIX COMMUNAUTÉ VOUS AIDE !

www.morlaix-communaute.fr

MORLAIX COMMUNAUTÉ

À QUI ADRESSER SON DOSSIER ?

Service Clientèle
Mairie de Morlaix
10 rue de la République
29200 MORLAIX

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

Site : www.morlaix-communaute.fr
02 98 15 31 65
transport@morlaix-communaute.fr

C'EST QUOI ?

Une subside financière de Morlaix Communauté, destinée au 1^{er} trimestre d'un vélo électrique !

4 COMMUNES DE MORLAIX COMMUNAUTÉ

BROUAILLON, LEZOU, LÉZÉ, LAUNAY
BROUAILLON, LEZOU, LÉZÉ, LAUNAY
BROUAILLON, LEZOU, LÉZÉ, LAUNAY
BROUAILLON, LEZOU, LÉZÉ, LAUNAY
BROUAILLON, LEZOU, LÉZÉ, LAUNAY
BROUAILLON, LEZOU, LÉZÉ, LAUNAY
BROUAILLON, LEZOU, LÉZÉ, LAUNAY
BROUAILLON, LEZOU, LÉZÉ, LAUNAY
BROUAILLON, LEZOU, LÉZÉ, LAUNAY
BROUAILLON, LEZOU, LÉZÉ, LAUNAY

QUELLES SONT LES 3 CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE CETTE PRIME ?

- 1** Habiter une des communes de Morlaix Communauté.
- 2** Acheter un vélo électrique électrique neuf dans un magasin situé sur le territoire de Morlaix Communauté à partir du 01/01/2023.
- 3** Ne pas être en état de cessation temporaire avant le 31/03/2024.

QUEL EST LE MONTANT DE LA PRIME ?

Montant prime en fonction du revenu fiscal de référence (RFR) 2021 :

MONTANT PRIME	DÉVENIR FISCAL DE RÉFÉRENCE (RFR) 2021
500 €	+ à 12 487 €
300 €	compris entre 12 490 € et 20 234 €
100 €	+ à 20 235 €

La prime sera versée en une seule fois au 1^{er} trimestre suivant l'achat du vélo.

COMMENT OBTENIR LE VERSEMENT DE LA PRIME ?

- 1. Le vélo doit être acheté de la carte bancaire (carte bleue, de paiement ou de crédit) ou en espèces au comptant. Les factures doivent être conformes au document que nous joignons.
- 2. Le justificatif de domicile doit dater de 3 mois.
- 3. Le reste de votre vélo d'occasion pour obtenir le même fiscal déductible.
- 4. Le reste de votre vélo d'occasion pour obtenir le même fiscal déductible.
- 5. Le reste de votre vélo d'occasion pour obtenir le même fiscal déductible.



○ INFOS PRATIQUES - - - - - ○

A PLOUEZOC'H :

Pour vous aider dans vos démarches administratives : un Agent France Service itinérant

Pour vous aider avec les outils numériques : un Conseiller numérique itinérant.



Gwen Bellec, Agent itinérant France Service : 07 87 73 52 61 gwen.bellec@ulamir-cpie.bzh

Lundi après-midi de 13h30 à 16h30 : à la bibliothèque de Plouezoc'h

Stéphane Pelot, Conseiller numérique : 06 13 18 21 79 stephane.pelot@conseiller-numerique.fr

Lundi après-midi de 13h30 à 16h30 : à la salle omnisports de Plouezoc'h.

AGENDA

- 13 et 14 août 2022 : spectacle de marionnettes à 18 h au Terrain des sports
- 27 et 28 août 2022 : cirque au terrain des sports
- Septembre 2022 : inscriptions pour l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
- 1er septembre 2022 : reprise du Handball à Plouezoc'h (foyer rural)
- 11 septembre 2022 : matinée au fil de l'eau sur l'axe Morlaix-Plouezoc'h
- Jeudi 8 et 15 septembre 2022 : l'Amicale des retraités : « journées portes ouvertes ». A partir de 14h00 à l'ancienne école du Bourg
- Mardi 4 octobre 2022 : visite du radôme de Plomeur-Bodou et du Château de « Rosambo » pour l'Amicale des aînés
- 30 octobre : spectacle pour les enfants Morel Family sur le thème du pirate à 15h30 - Maison des Associations (entrée gratuite sur réservation au 02 98 67 27 22, nombre de places limitées)
- 31 octobre : défilé Halloween à l'initiative du CMJ
- 17 décembre : Parade de Noël sur l'ancien Canton de Lanmeur

En 2019, on a célébré le 20e anniversaire du festival CELTYTUD, puis ensuite 2 années blanches liées à la pandémie. Les membres de Galv An Dans sont donc heureux d'avoir pu vous offrir de nouveau 2 soirées.

Le vendredi 1er juillet, un grand fest noz «Trad » avec 15 couples de sonneurs et chanteurs (venant de toute la Bretagne) en hommage à Patrick GALOPIN, membre de l'association et sonneur.

Le samedi 2 Juillet, le festival a retrouvé son concept habituel, à savoir un grand fest noz avec WAR SAW et TALSKAN ainsi que 3 couples de sonneurs et chanteurs.

Les membres du bureau remercient grandement les nombreux bénévoles, la municipalité et nos partenaires de nous avoir accompagnés pour cette édition 2022.

Les Co-présidents
Hervé et Pascal



○ AMICALE DES RETRAITÉS - - - - - ○

Après de longs mois de fermeture dus à la crise sanitaire de la Covid-19, les activités de l'Amicale ont repris tous les jeudis après-midi depuis le 24 février, avec notamment les jeux de table (dominos, scrabble, cartes, etc...) et la pétanque.

Même s'il est constaté une légère baisse des effectifs, l'association compte plus d'une centaine d'adhérents à ce jour, les plus fidèles ayant repris leur adhésion. Elle enregistre heureusement plusieurs nouveaux cotisants, particulièrement pour jouer à la pétanque qui regroupe en moyenne entre 20 et 25 joueurs chaque jeudi. L'Amicale remercie la Mairie pour être toujours à ses côtés, par le prêt des salles, etc... et par la mise à disposition d'un nouvel espace couvert pour la pétanque.

• Des sorties organisées :

Le voyage de trois jours en Cotentin a réuni 38 adhérents du 16 au 18 mai et tous ont apprécié les visites proposées : fonderie de cloches à Villedieu-les-Poêles, balades sur le marais du Cotentin, visite du sous-marin nucléaire « le redoutable » à Cherbourg, etc... (Voir photo ci-jointe).

Une sortie, le mardi 14 juin dans « les Abers » a réuni une cinquantaine d'adhérents : visite commentée de l'élevage d'ormeaux « France Haliotis » avec dégustation, déjeuner dans un restaurant local puis croisière sur les Abers Wrac'h et Benoît. Sur le retour, courte pause au village de Ménéham.

• A vos agendas :

- **Mardi 4 octobre 2022** : visite du radôme de Plomeur-Bodou et du Château de « Rosambo » avec déjeuner : renseignements à prendre auprès de Mr Alain JÉGOU (06 03 84 43 28) ou Mme Monique JÉGOU (06 80 68 13 98).

- **Jeudi 8 et 15 septembre 2022** : conscients que les « jeunes retraités » hésitent parfois à pousser la porte de l'Amicale, les membres du Conseil d'Administration, invitent tous ceux qui seraient intéressés à des « journées portes ouvertes ». **A partir de 14h00 à l'ancienne école du Bourg.**

Les activités de l'Association sont suspendues du 30 juin au 1er septembre 2022.



La sortie du mardi 14 juin dans les Abers



Visite du sous-marin nucléaire « le redoutable »

○ HANDBALL LOISIR - - - - - ○

Salut !

Si tu aimes le sport et t'amuser, viens essayer le Handball Loisir !!

Nous sommes une équipe mixte, les entraînements se déroulent le jeudi de 20H à 21H30 à la salle omnisport. Nous participons à des matchs contre d'autres équipes en déplacement ou à domicile sur notre créneau habituel d'entraînement.

Et en plus notre coach, malgré son air un peu râleur, est plutôt sympa.

Si tu cherches un sport convivial et motivant, nous t'attendons pour la reprise le jeudi 1er septembre !!

A bientôt !!

Antoine : 06 47 55 08 50 Anthony : 06 73 77 48 05

Facebook : Handball Plouezoc'h



○ ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE PLOUEZOC'H - - - - - ○

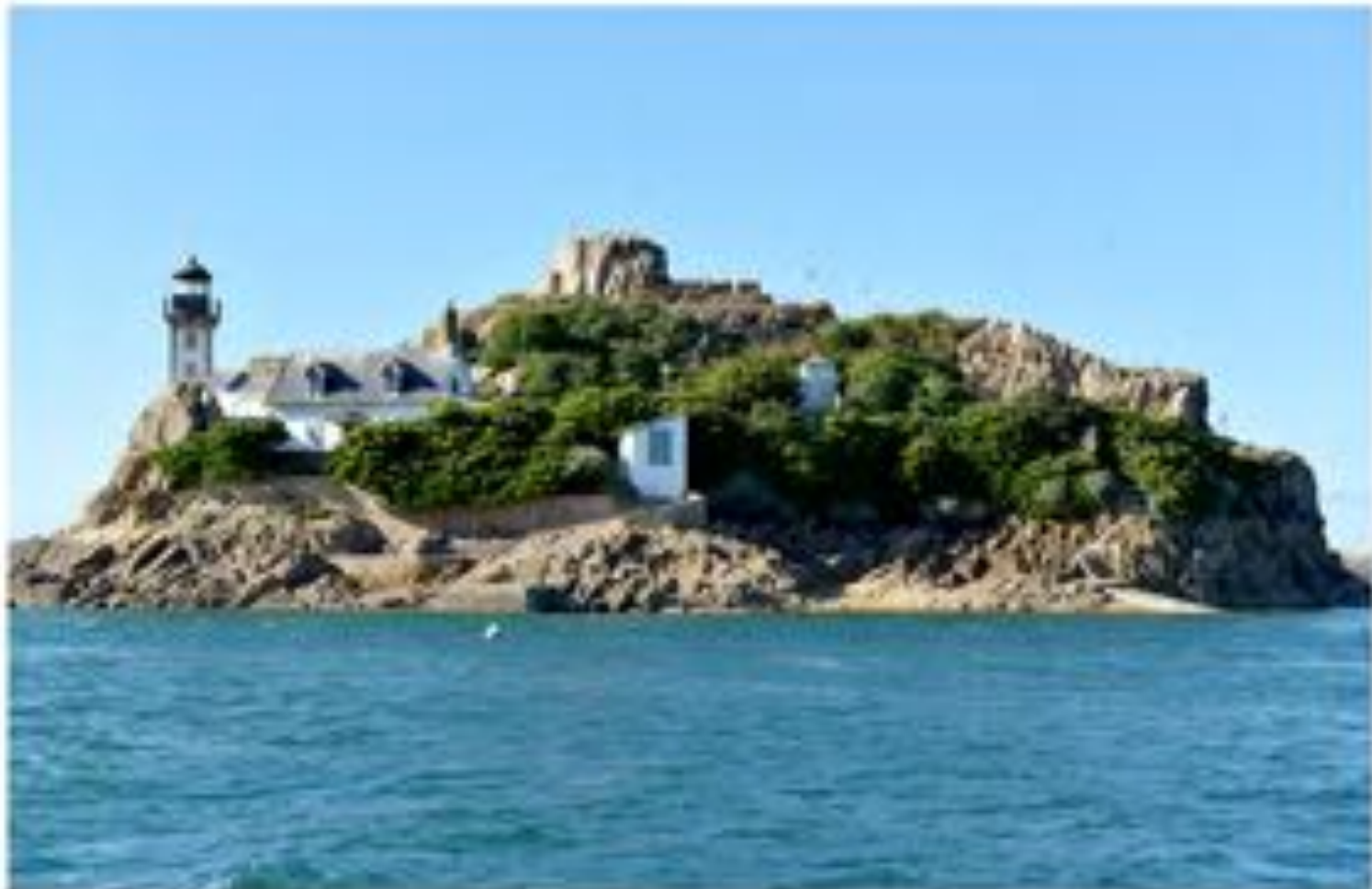


L'APP qui fête aujourd'hui ses 20 ans, compte actuellement 185 adhérents et une vingtaine de sympathisants.

Le repas champêtre annuel a été organisé samedi 2 juillet, à Barnenez au local des plongeurs (GSMP).

76 personnes y ont participé, dans une ambiance chaleureuse. Des chants marins, repris en chœur, ont ponctué ce moment festif.

Chacun a pu découvrir le guidon nautique identifiant l'association.



WOLKERSKI
*Fresque présente au bourg
(Morlaix Arts Tour)*



LEON KEER
*Fresque présente au Chateau du Taureau
(Morlaix Arts Tour)*